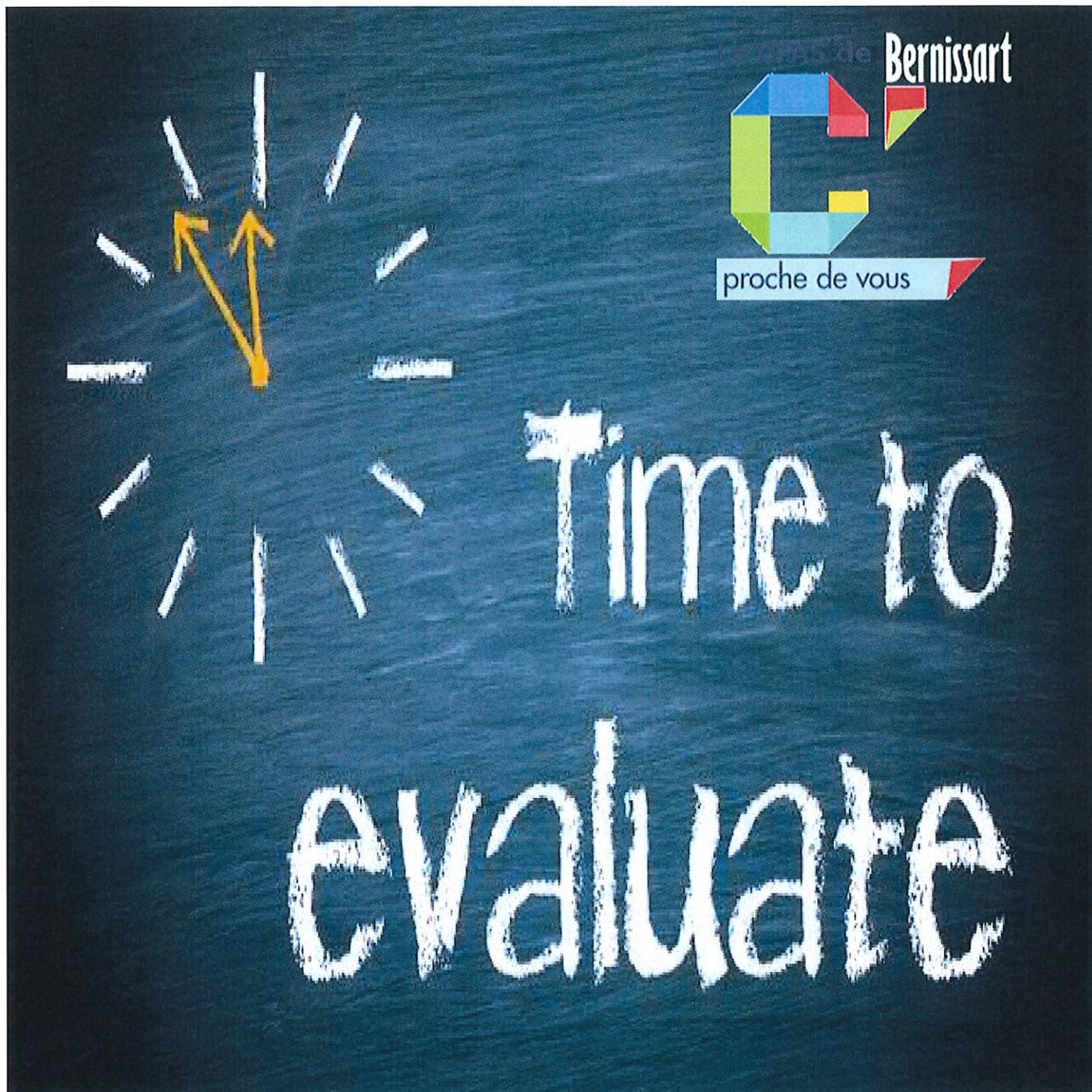


*E*VALUATION DU *P*ROGRAMME *S*TRATEGIQUE *T*RANSVERSAL 2019 - 2024
à MI-LEGISLATURE

« Centre Public d'Action Sociale de Bernissart »



PARTIE I : LE VOLET INTERNE

I.I ORGANIGRAMME

L'Organigramme doit être mis à jour par le Bureau permanent et ensuite soumis au Conseil de l'Action Sociale

En annexe l'actuel organigramme

I.II RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui met en avant la communication et les relations humaines.

Objectif opérationnel : Construire un collectif empreint d'humanité.

Actions réalisées:

- Rappeler dans chaque comportement individuel et collectif l'attachement permanent aux valeurs de l'administration portées par son personnel :
 - ✚ Respect et considération ;
 - ✚ Communication ;
 - ✚ Cohérence ;
 - ✚ Esprit d'équipe.

- Une enquête sur la charge psycho-sociale par SPMT ARISTA asbl a été réalisée :
 - ✚ Entretien avec le personnel du CPAS avec le Conseiller en prévention en octobre 2019 (1^{er} et 4) ;
 - ✚ Entretien avec chaque service, la direction et les responsables du service administratif et social le 12 mars 2020.
 - ✚ Mise en place d'un plan d'action en accord avec le conseiller en prévention externe et les syndicats
 - ✚ Soumission du plan d'action au personnel qui y a adhéré
 - ✚ Mise en place au quotidien de ce plan d'action et réévaluation annuelle de celui-ci.

Actions en cours :

- L'attention a été portée sur le risque de burnout en privilégiant les formations, fort malheureusement la pandémie de la Covid 19 a perturbé la réalisation de certaines formations.
Une organisation est mise en place afin de privilégier l'apprentissage à travers les réalisations des tâches et dans la réorganisation des nouvelles formations.
- Le renforcement du rôle de la personne de confiance n'a pas encore pu être finalisé. Il fait partie du plan d'action établi dans le cadre de l'analyse de risques psycho-sociaux.

Objectif opérationnel : Renforcer la synergie entre le service du personnel de l'administration communal et le secrétariat de la direction du CPAS.

Actions en cours :

- Les tâches de chaque service et la communication inter-service sont régulièrement revues et réorganisées.

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui veille à favoriser les qualités professionnelles des agents.

Objectif opérationnel : Faire évoluer les membres du personnel.

Actions réalisées :

- Plan de formation 2019-2021 approuvé par le Conseil de l'Action sociale du 25 octobre 2019
- Certaines formations sont réalisées par certains services malgré la contrainte de la pandémie

Objectif opérationnel : Stabiliser et évaluer les membres du personnel.

Actions en cours :

- Description de fonction de chaque agent réalisée soumises à la concertation syndicale en cours de modification
- Évaluation des membres du personnel à mettre en œuvre dès que les descriptions de fonction auront été finalisées et approuvées. Un travail d'évaluation quasi quotidien est réalisé grâce au suivi quotidien des agents par leurs responsables de services.

Objectif opérationnel : Améliorer le cadre de vie des agents.

Actions en cours :

- L'environnement de travail est adapté aux agents (outils, matériel, organisation...), en faisant appel au conseiller en prévention interne afin d'assurer le volet prévention des accidents de travail et à l'organisme externe de médecine du travail pour les accidents de travail avec analyse de risque
- Les vêtements sont fournis et les consignes de sécurité assurés.

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui soutien ses agents.

Objectif opérationnel : Veiller à une politique de management tenant compte des besoins des services.

Actions en cours :

- Malgré l'effectif réduit du personnel, le système de polyvalence dans l'exécution de travail de certains agents favorise la réalisation du travail.
- Pour certaines tâches spécifiques liées à l'insertion socio-professionnelle ou l'insertion sociale des demandes d'agrément et de subvention sont en cours afin de permettre un élargissement de l'équipe.

Actions à démarrer :

- Le soutien à l'agent contractuel fixe du service de livraison de repas chauds doit être mis en œuvre. Les contraintes budgétaires ne l'ont pas permis pour le moment.

Objectif stratégique : Être un CPAS conscient qu'un bon fonctionnement passe par du matériel adéquat pour les agents.

Objectif opérationnel : Anticiper le remplacement du charroi.

Actions réalisées :

- L'achat d'un véhicule pour le service de livraison des repas chauds a pu être réalisé grâce à l'obtention d'une subvention dans le cadre d'un appel à projet relatif à l'aide alimentaire proposé par la région wallonne en raison de la pandémie.

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui dispose d'un service social efficace et efficient.

Objectif opérationnel : Valoriser le personnel social.

Action réalisée :

- Les travailleurs sociaux présentent leurs dossiers à chaque Comité Spécial du Service Social.

Objectif opérationnel : Uniformiser les pratiques et faciliter la communication.

Actions réalisées :

- Des réunions thématiques organisées
- Des réunions de service social ont lieu tous les jeudis après-midi
- La tenue de réunions thématiques assurée
- La responsable du service social supervise les dossiers sociaux de manière permanente

Actions en cours :

- Le bilan unique des services de 1^{ère} et 2^{ème} ligne élaboré
- Veiller à ce que chaque agent puisse avoir une approche pluridisciplinaire.

Actions à démarrer :

- Le répertoire de procédures communes

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui permet aux assistants sociaux de se recentrer sur l'aspect social de leur fonction.

Objectif opérationnel : Amener le service administratif à soutenir le service social

Actions réalisées :

- Une aide administrative apportée aux assistants sociaux :
- ✚ Établir les formulaires suite aux décisions du Comité Spécial du Service Social
- ✚ Établir les notifications;

Objectif stratégique : Etre un CPAS qui réinvestit la Coordination sociale

Objectif opérationnel : Répondre à une des missions du CPAS, tissant des liens avec le réseau social.

Actions réalisées :

Depuis 1^{er} Trimestre 2019 :

- La participation d'un assistant social du CPAS à la coordination instaurant une collaboration entre les acteurs publics et le monde associatifs impliqués dans l'action sociale. Cette participation est maintenue mensuellement à ce jour

A partir du dernier quadrimestre 2019-Début 2020 :

- La co-animation de la coordination sociale avec le PCS et le CLPSHO est assurée mensuellement par un assistant social du service de social de première ligne
- Concertation et actions sur les besoins individuels et collectifs ainsi que les moyens pour y arriver sont mis en place via l'échange d'informations, la création d'outils, le partage de bonnes pratiques et le développement d'une réflexion sur l'action sociale.

I.III SÉCURITÉ

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui se conforme à la réglementation générale sur la protection des données.

Objectif opérationnel : Désignation d'un **D**élégué de la **P**rotection des **D**onnées.

Actions réalisées :

- Recrutement d'un Délégué à la protection des données a dater du 4 novembre 2019 en synergie avec 10 autres administrations (communes et CPAS)

Objectif opérationnel : Veiller à la réalisation des tâches du Délégué à la Protection des Données.

- En accord avec le délégué à la protection des données, les tâches devront être revues et refixée pour l'avenir.

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui veille à la sécurité de ses travailleurs.

Objectif opérationnel : Donner à chaque agent la possibilité de réaliser son travail dans les meilleures conditions.

Actions réalisées :

- Les équipements de protection individuelle nécessaires sont fournis pour la réalisation du travail :
 - ✚ Chaussures de sécurité adaptées
 - ✚ Pantalons
 - ✚ Vestes
 - ✚ Gilets florissants
 - ✚ Lunettes de protection
 - ✚ Casques de sécurité endurance
 - ✚ Pantalons anti-coupure
 - ✚ Gants thermique anti-impact, anti-coupure

- Les formations du personnel au bon usage des équipements de protection individuelle sont réalisées :
 - ✚ 6 agents ont suivis la formation « Sécurité ouvrier niveau E » et d'autres formations sont prévues pour des nouvelles unités
 - ✚ Une mise en place de l'apprentissage de la procédure spécifique : brossage, attache remorque...
 - ✚ Mini formation interne est organisée sur « L'utilisation des outils de travail »

I.IV ECOLOGIE

Objectif Stratégique : Être un CPAS éco-responsable dans sa gestion.

Objectif opérationnel : Compter sur l'investissement personnel et collectif des agents pour un CPAS plus « vert ».

Actions réalisées :

- Participation de chacun au tri sélectif des déchets
- Réduction des impressions couleurs
- L'usage de l'e-mail dans toutes les circonstances ou cela est possible est d'application

Actions réalisées :

- Une approche éco-dynamique de nos projets est mise en place à chaque fois que cela est possible

Actions à démarrer :

- Amélioration du système d'archivage et un scanning interne pourront être réellement et efficacement mis en place grâce à l'acquisition d'un outil de gestion via IMIO qui sera mis en œuvre à partir de janvier 2022

I.V LEGALITE

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui respecte la législation.

Objectif opérationnel : Restructurer le travail administratif inhérent au travail social règlementé.

Actions réalisées :

- L'encodage correct, rigoureux et régulier des décisions
- ✚ Un agent administratif a été chargé de reprendre l'encodage
- La préparation des dossiers pour le comité / conseil dans le délai légal prescrit
- La réalisation des Projets Individualisés d'Intégration Sociale obligatoire dans le délai légal

Actions en cours :

- La formation à la rédaction de motivations légales est réalisée au quotidien en interne et se poursuit
- La réalisation des Projets Individualisés d'Intégration Sociale pour les dossiers plus anciens pour lesquels cela n'était pas obligatoire.

PARTIE II : LE VOLET EXTERNE

II.1 L'OUVERTURE

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui garantit une approche accueillante

Objectif opérationnel : Réorganiser l'accueil

Actions réalisées :

- Le bureau d'accueil a été placé à l'entrée du bâtiment côté poste
- Le contact humain est favorisé tant par téléphone que pour l'accueil physique, les agents administratifs ont tous été formés à l'accueil physique et téléphonique

Action abandonnée :

- L'ouverture automatique de la porte d'entrée a été abandonnée afin de répondre à la demande de sécurité du personnel. Il s'agissait de la porte située côté service social. Le déménagement de l'accueil a rendu l'action obsolète.

Objectif stratégique : Être un CPAS qui s'ouvre d'avantage aux citoyens

Objectif opérationnel : Accentuer la visibilité des missions et actions du C.P.A.S.

Actions réalisées :

- L'accompagnement des personnes dans leurs démarches permettant de mener une vie conforme à la dignité humaine (démarches administratives, sociales...) est assuré de manière permanente et efficace
- Les informations des actions, projets du CPAS via le bulletin communal, le site internet de la commune et la page Facebook du CPAS sont régulièrement actualisées.

Action à démarrer :

- L'organisation d'une journée porte ouverte afin de présenter les missions et les services du CPAS à la population n'a pu être mise en œuvre en raison de la pandémie. Cela reste une action qui pourra être mise en œuvre rapidement.

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui offre à ses bénéficiaires un accès aux magasins sociaux

Objectif opérationnel : Donner la possibilité aux citoyens de bénéficier de manière plus étendue du service offert.

Actions réalisées :

- Les horaires ont pu être élargis conformément aux attentes.

II.II LE SOCIAL

II.II.1 La lutte contre le surendettement

Objectif stratégique : Être un CPAS qui lutte contre le surendettement

Objectif opérationnel : Réduire les risques de rechute au surendettement des ménages.

Actions réalisées:

- Les actions du service de médiation judiciaire et amiable existantes sont maintenues
- Les actions en matière de lutte contre le surendettement par l'accompagnement des ménages au cours de leur médiation de dettes renforcées
- L'animation (sous forme de GAPS ou sous-forme d'animation ordinaire) a eu lieu dans le cadre de la prévention au surendettement en collaboration avec le CRENO et d'autres partenaires : publics adulte et enfants (écoles). Les prochaines sont prévues pour l'année 2022.

Action à démarrer :

- Envisager l'accompagnement par un professionnel du secteur de l'éducation sera mis en œuvre

Action _____ :

- La synergie avec le professionnel de la santé mentale afin d'accompagner les ménages surendettés n'a pu être mise en place et ne pourra l'être sous cette forme.

II.II.2 L'insertion socio-professionnelle

Objectif stratégique : Etre un CPAS qui répond à l'amélioration des conditions de vie par la mise à l'emploi

Objectif opérationnel : Soutenir la mise à l'emploi

Actions réalisées :

- La mise à l'emploi par le biais de l'engagement dans le cadre d'un contrat de travail sur pied de l'article 60 § 7 de la loi organique des CPAS : expérience par le travail et ouverture de droits sociaux est maintenue et évolue avec succès.
De 2019-à ce jour : 135 emplois en article 60 ont été enregistrés pour l'exercice 2019-2021 et d'autres dispositions à l'emploi sont lancées par courriels aux bénéficiaires
- Prospection de nouvelles mises à disposition dans des secteurs divers pour une meilleure offre d'expérience par le travail.
La mise à disposition se fait dans plusieurs secteurs notamment :
 - ✚ Horeca
 - ✚ Construction
 - ✚ Social
 - ✚ Éducatif
 - ✚ Maison de repos
 - ✚ Établissement métallurgique
 - ✚ Garage automobile
 - ✚ Administration
 - ✚ Milieu hospitalier...
- Inscription à des formations pendant leur contrat de travail : « Plan de formation 2019-2021 » approuvé par le Conseil de l'Action Sociale du 25 octobre 2019.

Ce Plan portant sur la période 2019-2021 n'a malheureusement pas pu être mis en œuvre de manière complète en raison des périodes de confinement liées à la pandémie de Covid 19.

En revanche, plusieurs webinaires ont été suivis par les agents administratifs et travailleurs sociaux. Toutefois, les formations de type plus pratique prévues par le personnel ouvrier n'ont pas été mises en œuvres par les institutions formatrice et n'ont donc pas pu être suivies. Les formations qui ont repris en cette fin d'année 2021 sont suivies.

- Formations variées des agents par la réalisation de tâches diversifiées
- Le projet d'éco-pâturage a été mis en place en collaboration avec la commune de Bernissart, la Fondation Rurale de Wallonie, la Province du Hainaut.
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat de travail sur pied de l'article 60§7 de la loi organique sont accompagnées tout au long de leur parcours jusqu'à la fin de leur contrat de travail à travers un projet professionnel, une orientation et formation adéquate

Action à démarrer :

- Envisager l'accompagnement des personnes par un professionnel de l'éducation.

Objectif stratégique : Etre un CPAS qui veut renforcer les liens sociaux des personnes en décrochage social

Objectif opérationnel : Favoriser l'insertion sociale

Actions réalisées

- Une initiation sur la mise en œuvre d'objet en 3D à l'aide d'un ordinateur et d'une imprimante 3D en collaboration avec l'administration Communale sous couvert du projet Bernss'Art, a vu le jour à travers quelques séances organisées, mais a rapidement été arrêté par manque de participants intéressés.
- Un potager cultivé par un public socialement isolé a été réalisé notamment sous forme de carrés potagers moyennant la collaboration de l'ASBL Espace Environnement.
- Les ateliers culinaires ont pu être mis en œuvre sous une autre forme que celle initialement prévue en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale, l'AMO-GRAINE, les Ailes du Phoenix.

Il est également important de souligner que durant la pandémie, deux des ateliers ont été réalisées avec succès par vidéo conférence

- Des ateliers bien-être en collaboration avec l'Asbl « Pourquoi pas toi », basé sur l'estime de soi, l'art, les balades... ont été réalisés.
- Différentes autres activités sont également mise en place selon le besoin, notamment : la journée internationale de la femme, chasse aux œufs, journée Saint-Nicolas, journée de droit de l'enfant

- Publication sur Facebook du CPAS ainsi que le site de la commune de différentes activités des ateliers.

II.II.3 L'énergie

Objectif stratégique : Etre un CPAS qui souhaite réunir les compétences en matière énergétique

Objectif opérationnel : Mettre en place une politique énergétique par le biais d'un pôle énergie

Actions réalisées :

- Un pôle énergie à bien été créé au CPAS. Le guichet unique n'a pu être réalisé avec la commune en raison des missions trop éloignées des agents.
- Une « référente en énergie » est désignée au service social général formé aux missions de la guidance énergétique.
- Une permanence énergie est assurée tout le lundi, mardi et mercredi dans la matinée par la référente.

- Dans le cadre d'une collaboration commune – CPAS solliciter le conseiller en énergie pour les problématiques plus techniques. Cela n'a pas pu être réalisé en raison des divergences de missions des services.

Objectif opérationnel : Lutter contre la précarité énergétique - Guidance et Prévention - Plan d'action prévention énergétique (PAPE).

Actions réalisées :

- Le projet PAPE a été mis en œuvre suivi par le référent énergie désigné et supervisé par la responsable du service social
- Réalisation dans le cadre d'un suivi individuel le bilan énergétique du ménage (habitudes de consommation, état du logement, équipement du ménage – électriques/chauffage/électroménager)
- Des conseils et informations ont été apportés aux ménages sur base des habitudes de consommation ainsi que des solutions adéquates pour réduire la consommation. Ces conseils et informations sont réalisés sous-forme d'atelier collectif avec :

- **LE CRENO :**
 - La grille budgétaire
 - La gestion budgétaire
 - L'information sur les gestes à adopter pour la réduction des consommations, des factures et l'économie au quotidien
 - **ENERGIE INFO WALLONIE :**
 - Une animation avec la participation des acteurs pour comprendre la facture d'énergie
 - La publication des articles sur Facebook en collaboration avec le service de la médiation de dettes sur le tarif social et l'arnaque sur le net
 - La rédaction d'un questionnaire avec les familles cibles sur la précarité énergétique et hydrique afin d'obtenir les pistes et problématiques spécifiques
- L'orientation au besoin vers une analyse énergétique par des professionnels agréés (vérification de l'installation électrique et de chauffage dans le logement) a été réalisée par le biais de professionnels privés
 - Des visites à domicile ont été assurées de manière consécutive au suivi individuel qui met en avant un approfondissement de la situation par un professionnel en termes de bilan énergétique ou d'audit énergétique du logement du ménage
 - Des conseils dispensés par rapport aux habitudes de consommation
 - La suggestion du remplacement des éléments énergivores
 - Les objets favorisant les économies d'énergie (mousseur ; multiprises ; programmeur etc.) ont été remis lors des animations aux personnes présentes
 - Des séances d'information sont tenues autour de l'utilisation rationnelle de l'énergie, les gestes éco-énergétiques ; les avantages sociaux (tarif social, opération ME-BAR, fonds mazout, primes)
 - Un groupe d'échange d'expérience en matière d'énergie est mis en place
 - Des ateliers collectifs et animations auprès de personnes en situation de précarité énergétique avec le partenaire « ESPACE –ENVIRONNEMENT » sont réalisées
 - Le service énergie aide à la population à comprendre ses factures de gaz, électricité et eau
 - Les explications sont données aux citoyens sur : « Comment économiser l'énergie au quotidien pour alléger ses dépenses fixes sans pour autant diminuer son confort »

Actions en cours :

- 10 ménages devaient être suivis pour leurs difficultés énergétiques, dans le cadre d'un accompagnement spécifique. A ce jour 4 ménages sont suivis.
- Présentation du PAPE à chaque famille en termes d'objectifs attendus et étapes suivantes pour 4 ménages à ce stade

Actions à démarrer :

- Etablir les objets faisant parties des kits énergie à remettre aux familles
- La collaboration avec le service de médiation de dettes existe. La mise en œuvre des GAPS démarrera en 2022.

II.II.4 Le logement

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S qui n'ignore pas la problématique du logement.

Objectif opérationnel : Se doter d'une structure de logements à finalité sociale en rénovant les logements dont le CPAS est propriétaire à la Cure de Pommeroeul

Actions à démarrer :

- Envisager la mise en place de nouveaux baux et mener une réflexion sur un système d'attribution de ces logements qui nous permette de répondre adéquatement aux demandes.
- Réaliser certains travaux par notre service ouvrier en synergies ponctuelles avec le service travaux de l'administration communale.
- Sous-traiter les travaux qui ne pourront pas être réalisés par les services internes.

Objectif stratégique : Etre un CPAS qui répond au sans abrisme

Objectif opérationnel : Créer un logement d'urgence.

Actions réalisées :

- Le service social assure un accompagnement aux personnes en situation de sans abrisme durant la période d'hébergement
- Création d'une convention entre le CPAS et l'hébergé
- Poursuivre la convention avec le Dispositif d'Urgence Sociale en réponse aux situations sociales précaires en collaboration avec le CPAS de PERUWELZ
- Répondre aux situations de logement difficiles (maison d'accueil ; logements sociaux, AIS ; DAL etc).

Action à démarrer :

- Permettre au CPAS d'avoir son propre logement d'urgence en rénovant et aménageant l'un des logements de la cure de Pommeroeul en logement d'urgence

II.II.5 La culture et le sport

Objectif stratégique : Etre un C.P.A.S qui soutient la culture et le sport.

Objectif opérationnel : Utiliser de manière efficiente le Fonds de participation sociale et culturelle

Actions réalisées :

- Le service social maîtrise les conditions d'octroi de l'aide sociale afin de répondre aux diverses demandes qui peuvent être octroyées via le Fonds de participation et activation sociale
- Des activités collectives afin de permettre à la population d'assister à des manifestations culturelles et sportives sont organisées en collaboration avec le service d'insertion sociale, le plan de cohésion sociale,.....

II.II.6 La jeunesse

Objectif stratégique : Etre un C.P.A.S qui s'ouvre à la jeunesse.

Objectif opérationnel : Collaborer avec les structures extérieures pour favoriser l'information des jeunes

Actions réalisées :

- Un contact régulier est établi avec l'AMO GRAIN. Des permanences d'information à l'attention des jeunes ou des familles ayant des jeunes en leur sein se sont tenues dans les locaux du Centre. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de poursuivre mais elles reprendront dès que possible.
- Formation multi-mobile (les formations théoriques sur le permis de conduire pour jeunes, ont été partiellement réalisée en 2019, via le PIIS, une prochaine formation est envisagée pour 2022.
- Des activités collectives à l'attention d'une population d'adolescents ou des jeunes adultes sont organisées : Memorial Van damme, Viva for live, Plaisirs d'Hiver

II.11.7 La mobilité

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S qui veille à la mobilité.

Objectif opérationnel : Maintenir le service du taxi social qui constitue une aide sociale réglementée.

Action réalisée :

- L'accès à la mobilité pour les personnes désignées en qualité de bénéficiaires par le Règlement d'Ordre Intérieur du Taxi Social est maintenu

Objectif opérationnel : Informer la population de l'existence du service Taxi Social.

Action réalisée:

- La publicité pour ce service a été réalisée.
- Le taxi a été mis gratuitement à la disposition de la population pour le transport vers les centres de vaccination et publicité en a été réalisée.

II.11.8 Consommation durable

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S qui veille à une alimentation de qualité

Objectif opérationnel : Tenter en synergie avec la commune d'utiliser les produits frais, de qualité, issus de producteurs locaux.

Action en cours :

- Le CPAS a participé à une étude menée par l'observatoire de la santé dans le cadre de la confection des menus des repas distribués par nos services. L'observatoire de la santé n'a pas poursuivi sa mission en raison de la crise sanitaire mais le projet n'est pas abandonné. Les producteurs locaux seront interpellés.

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S qui favorise la cohésion sociale dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle mais aussi dans la responsabilisation du public à une consommation durable.

Objectif opérationnel : Soutenir la création d'un potager communautaire

Actions réalisées:

- La réalisation d'un potager communautaire au sein même du CPAS est rendue effective
- La préparation du terrain : bêcher ; semer ; entretien ; récolte dans un but de formation liée au secteur du jardinage
- La sensibilisation du public au projet par un « Appel à candidature » a été réalisé par le biais du service d'insertion sociale
- La promotion du projet par le service social lors des entretiens, bilan social, PIIS,
- La constitution d'un groupe cible qui est soutenu par nos éco-cantonniers sous la supervision de leur tuteur: processus riche en échange d'expériences et espace convivial
- La constitution par un travailleur social d'une charte avec les participants déterminant l'utilisation du potager (action participative)
- La planification d'un programme des cultures
- La valorisation de la récolte en cédant une partie des légumes aux participants et à l'épicerie sociale (vente avec satisfaction de clients de l'épicerie sociale des produits récoltés).

II.III L'INFORMATIQUE

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui se sert des nouvelles technologies informatiques.

Objectif opérationnel : Créer un site internet propre au CPAS.

Actions réalisées :

- Maintien d'une page de renseignements sur le CPAS via le site de l'administration communale de Bernissart « Bernissart.be »
- Une page « Facebook » est créée et fournie en informations au quotidien.

Actions à démarrer :

- Créer un site internet propre au CPAS en synergie avec le service informatique de la commune

Objectif opérationnel : Veiller au fonctionnement de notre parc informatique et téléphonique.

Actions réalisées :

- Maintien de la synergie avec l'informaticien de l'administration communale
- Faire appel à l'informaticien de l'administration communale pour l'entretien du parc informatique, l'établissement de devis, le renouvellement du matériel informatique,...

Objectif opérationnel : Investir dans des logiciels informatiques.

Actions réalisées :

- Mise en place d'un logiciel pour le courrier entrant et sortant plus performant
- Mise à disposition des logiciels de gestion des séances délibératives « iA.Delib » et de gestion électronique des documents « iA.Docs » -attribution d'un marché public de service « in house ». Accordé par le Gouverneur (SPW), donnant suite à la séance du 24 juin 2021.

Actions en cours :

- Acquisition d'une caisse enregistreuse faisant office de balance digitale pour notre épicerie sociale. L'appareil est commandé et en attente de livraison.

II.IV LES FINANCES :

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui favorise l'investissement du personnel dans les finances du Centre.

Objectif opérationnel : Responsabiliser les chefs de service à la comptabilité du CPAS.

Actions réalisées:

- Les éléments chiffrés concrets sont fournis afin que les agents puissent connaître le montant accordé aux recettes et dépenses des différents services qui les concernent
- Un accès en visualisation aux agents pour le logiciel comptable a été mis en place

Action à démarrer :

- Une formation aux notions de base en comptabilité communale sera mise en œuvre en 2022

Objectif opérationnel : Créer un accès commun pour des documents de mêmes utilités.

Actions réalisées :

- Accès aux documents partagés en ligne
- Accès aux documents de facturation et bon de commande électronique possible par le biais du programme iA.Docs et d'acropole comptabilité

Action à démarrer :

- Uniformisation des procédures et pratiques communes au sein d'un répertoire pour le service social

Objectif opérationnel : Ouvrir les commissions budgétaires.

Action réalisée :

- Les agents concernés participent aux réunions préparatoires des commissions budgétaires pour leur permettre de donner leur avis d'expert

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui respecte son personnel en lui permettant d'accéder à une valorisation salariale

Objectif opérationnel : Constituer un second pilier de pension pour les agents contractuels.

Action réalisée :

- La procédure d'obtention de l'incitant régional pour le subventionnement du second pilier de pension a été mise en place et le Conseil de l'Action Sociale a octroyé cet avantage au personnel

Objectif opérationnel : Octroyer la Révision Générale des Barèmes.

Action à démarrer :

- La Révision Générale des Barèmes sera budgétairement prévue dans les années à venir.

Objectif stratégique : Être un C.P.A.S. qui veille au maintien de l'équilibre budgétaire.

Objectif opérationnel : Anticiper les difficultés financières futures malgré l'aide sociale qui va croissant.

Action réalisée :

- Favoriser l'anticipation via un outil tel que les prévisions pluriannuelles.

“Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu’il est stupide”.

- Albert Einstein

